

Bibliothèque numérique

medic@

**Louis, Antoine. Eloge de M. Bertrandi,
associé étranger de l'Académie
Royale de Chirurgie**

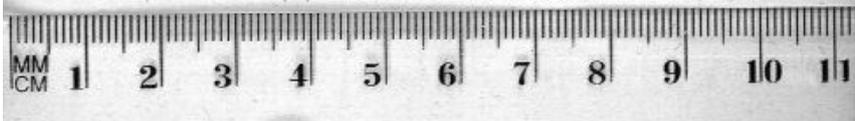
Paris, chez G. Cavelier, 1767.

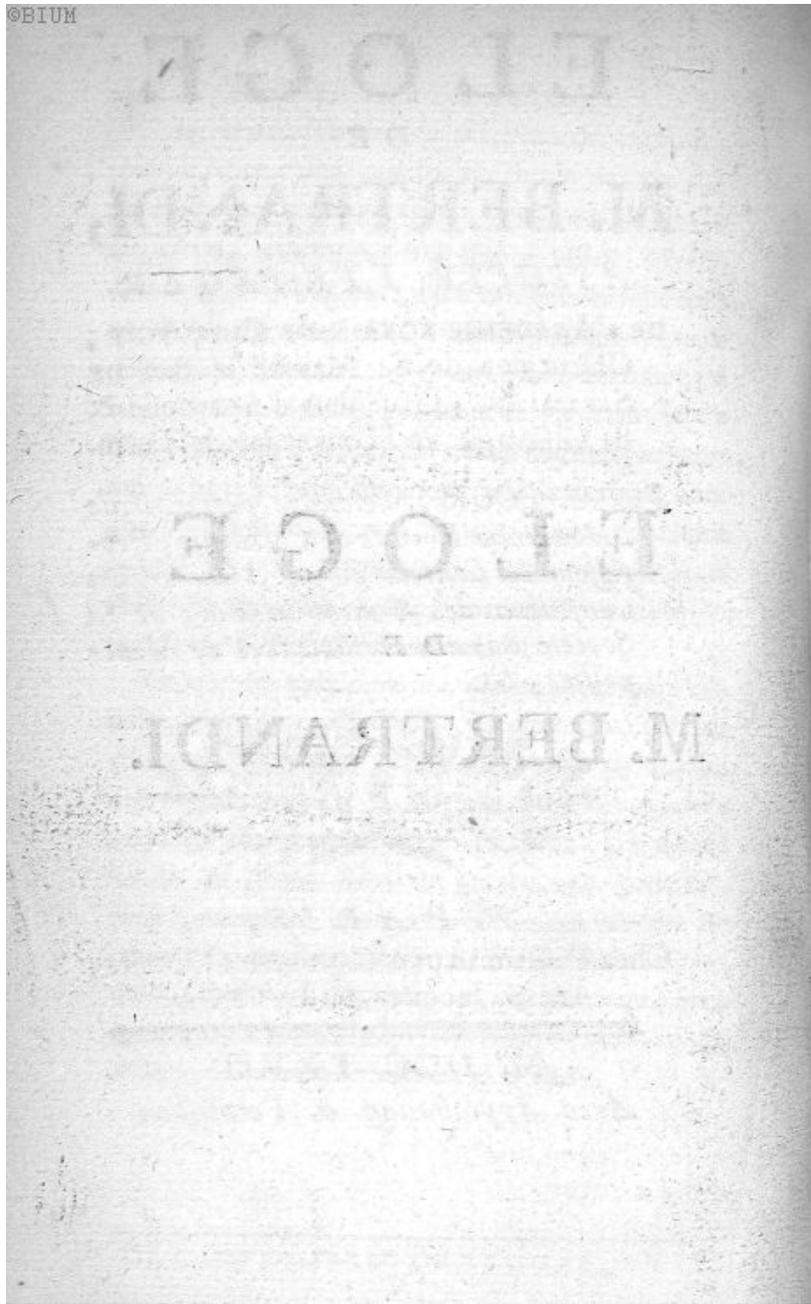
Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x16x05>

ELOGE
DE
M. BERTRANDI.





ELOGE

DE

M. BERTRANDI,

ASSOCIÉ ÉTRANGER

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE ;
Chirurgien de Sa Majesté le Roi DE
SARDAIGNE , Professeur d'Anatomie &
de Chirurgie en l'Université de Turin.

*Par M. LOUIS, Secrétaire perpétuel de
l'Académie Royale de Chirurgie, Pro-
fesseur & Censeur Royal, Chirurgien
Consultant des Armées du Roi, de la
Société Royale des Sciences de Mont-
pellier, &c.*

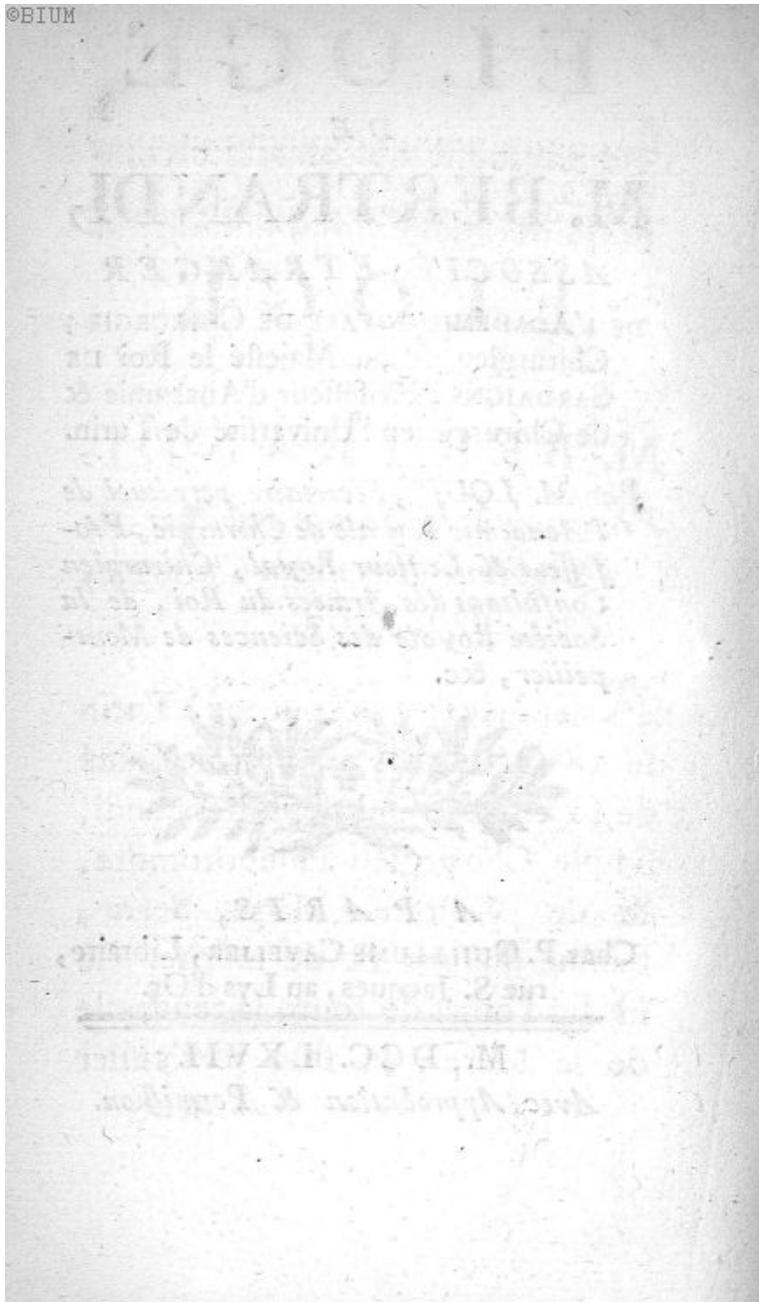


A P A R I S,

Chez P. GUILLAUME CAVELIER, Libraire,
rue S. Jacques, au Lys d'Or.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Permission.





ÉLOGE

DE

M. BERTRANDI.

*Prononcé à la Séance publique de
l'Académie Royale de Chirurgie,
le 30. Avril 1767.*

AMBROISE BERTRANDI, né à Turin
le 18 Octobre 1723, étoit l'aîné
de six enfans de Joseph Bertrandi,
simple Chirurgien Phlébotomiste,
& de Victoire - Marie Serra,
femme d'esprit & de mérite. Ce
fils fut l'objet de toute la tendresse
de sa Mere : le soin particulier

A 2

4 E L O G E

qu'elle prit de son éducation pendant la première enfance, a peut-être autant contribué à son inclination pour la vertu, que les plus heureuses dispositions de la nature. Il en est de l'ame comme du corps; les premières nourritures décident souvent de la force ou de la faiblesse de la constitution pour toute la vie.

On l'envoya très-jeune aux études; & il eut le bonheur de les faire à Turin. Les Ecoles inférieures & l'Université y étoient dans la première vigueur d'une réforme, digne fruit de l'attention du Monarque. Ce Corps illustre venoit de recevoir une vie nouvelle par l'autorité du Roi VICTOR-AMÉDÉE :

DE M. BERTRANDI. 5

ce grand Prince, « persuadé que les
» Empires & les Royaumes sont
» non - seulement florissans & re-
» commandables par les Sciences,
» mais qu'elles en sont encore un
» solide soutien, en assurant tous
» les avantages qui sont le fruit de
» chaque Science en particulier, »
donna en 1729. un code de con-
stitutions nouvelles pour son Uni-
versité, où la Chirurgie tient le
rang honorable qui lui est dû. Nos
Auteurs modernes de projets d'é-
ducation publique & nationale,
nous reprochent judicieusement,
mais avec moins d'énergie que les
Fleuri & les Rollin, de n'avoir pas
encore renoncé au plan d'études tra-
cé par nos peres, & que l'abus le plus

A 3

ancien & qui méritoit le plus d'être réformé, s'est soutenu contre le cri de la raison qui le réproûve : ils se feroient épargné bien des peines s'ils avoient connu le chef-d'œuvre de législation par lequel l'enseignement & les études ont été portés, il y a près de 40 ans, à la plus grande perfection, dans les Etats du Roi de Sardaigne. Les progrès du jeune Bertrandi ont répondu à l'habileté de ses maîtres, & à l'excellence de la méthode qui leur est prescrite. Il fit les meilleures humanités : l'élégance des Langues Grecque & Latine lui étoit parfaitement connue : l'interprétation savante des bons Auteurs classiques, dont il prenoit scrupuleusement le tour &

l'esprit, lui a fervi depuis à écrire avec des expressions choisies & d'une belle latinité. Il s'appliqua sur-tout à étudier sa langue naturelle, dont l'usage est continuel dans le commerce de la vie : il la parloit & l'écrivoit avec une grande correction. Son style nerveux, clair, varié, étoit toujours propre aux différens sujets qu'il traitoit, & aux vues particulières qu'il s'étoit proposées. Il étudia avec le même succès sous les Professeurs de Philosophie, de Physique expérimentale, de Mathématiques & d'Eloquence qui composent, en l'Université de Turin, la Faculté des Arts. Ils témoignèrent unanimement, en lui conférant le degré

8 E L O G E

de Maître en cette Faculté, qu'avec tant de génie & d'amour pour l'étude, & un plus grand fond de connoissances que l'âge ne sembloit le permettre, ce jeune homme devoit parvenir aux premiers rangs, dans quelque carrière qu'il voulût entrer.

Ses parens fouhaitoient avec ardeur qu'il embrassât l'Etat ecclésiastique, sur l'espérance d'un établissement plus prompt & plus avantageux en ce Pays où les places sont nombreuses, & où la vigilance du Souverain ne laisse jamais le mérite sans récompense. Par un article des Statuts de l'Université il est dit, que dans le desir d'avoir des sujets dignes & capa-

DE M. BERTRANDI. 9
bles, on préférera pour les Bénéfices de nomination royale, les Gradués en Théologie. Il est vrai qu'à Turin ce n'est pas un motif pour déterminer l'inclination des jeunes gens : l'article qui suit porte que,
» ceux qui auront obtenu le Docteurat en Droit dans l'Université, &
» sur-tout, ceux qui seront agrégés aux Colléges, auront aussi la préférence dans les nominations que le Roi fera aux Charges de magistrature; & qu'il en fera de même à l'égard des Médecins & des Chirurgiens, par rapport aux emplois qui appartiennent à leurs professions. » Il doit nous être permis de rappeler avec quelque complaisance des sanctions si sages, qui

IO E L O G E

mettent avec justice la Chirurgie au rang des autres Sciences, lesquelles ne peuvent paroître ni plus utiles ni plus honorables aux yeux d'un Monarque éclairé.

Les parens de M. Bertrandi n'étoient excités que par des motifs d'intérêt : il parut céder à leurs desirs, en déclarant qu'il se devoit sans repugnance à l'Etat ecclésiastique, pourvu que ce fût dans l'ordre des Minimes : quelques Religieux y cultivoient les Mathématiques & la Physique ; c'est l'attrait qui l'auroit conduit de préférence dans leur Cloître. On mit plus de soin à le détourner de cette résignation, qu'on n'avoit eu de peine à la lui inspirer. M. Klinger,

DE M. BERTRANDI. II
ami de la famille , avoit , en qualité
de Professeur de Chirurgie pratique,
le droit de nommer à une place d'é-
tudiant en cette science au College
des Provinces ; elle fut proposée au
jeune Bertrandi , il en accepta l'offre
avec une joye qui marquoit sa véri-
table inclination.

Ce College. est un établissement
du feu Roi de Sardaigne , où l'on
élève gratuitement cent jeunes Etu-
dians pour la Théologie , le Droit,
la Médecine & la Chirurgie , au
nombre de vingt-cinq dans chacune
de ces Facultés. Suivant la regle
fondamentale, il faut être né hors de
la Capitale pour pouvoir prétendre
à ces places : on dérogea , en faveur
du jeune Récipiendaire , à la loi

qui l'excluoit : ses talens étoient connus ; cette dispense étoit à la fois la récompense des progrès qu'il avoit faits dans ses premières études, & un motif d'émulation pour l'avenir. Il ne trompa point les espérances qu'on avoit conçues de lui.

Les Etudiants du Collège des Provinces fréquentent les Classes de l'Université ; ils sont assujettis à des devoirs communs dans l'intérieur de cette Maison royale, où ils ont des Maîtres & des exercices particuliers propres à chaque genre d'étude. On fait pour les Eleves en Médecine & en Chirurgie des dissections anatomiques , des Expériences physiques , des Analyses en matière de Botanique & de Chimie,

DE M. BERTRANDI. 13
&c. Ils font de plus obligés de faire tour-à-tour le service des malades dans les Hôpitaux , où ils font accompagnés , de même qu'en allant aux leçons de l'Université , par des Domestiques sur la conduite & la fidélité de qui l'on puisse compter. Les réglemens ont été dictés par la sagesse même avec une intelligence qui ne laisse rien à désirer , jusques dans les moindres détails. Il y regne un ordre admirable pour exciter la plus vive émulation , & faire éclore les plus grands talens. Le Législateur , (je me servirai ici de ses propres expressions ,) a cru qu'il convenoit à sa sollicitude paternelle , d'employer tous les moyens qui pour-

roient dépendre de lui, pour parvenir solidement à l'avantage de disposer par la piété & par la science, la jeunesse à servir dignement l'Eglise, les Tribunaux, la Patrie & l'Etat; de maniere que d'un côté l'Episcopat soit fourni d'Ecclésiastiques dignes d'aider les Prélats dans leur Ministère, de Sçavans défenseurs de la Foi, &c. Et que de l'autre, le Gouvernement politique acquiere d'excellens Citoyens qui concourent au bien public; de sages Magistrats qui administrent fidelement la Justice; des Ministres éclairés pour le maniement des affaires, & en général de bons sujets tant pour le service que pour la gloire de l'Etat. La Chirurgie entre

DE M. BERTRANDI. 15
dans le plan de cette noble institution, & contribue à remplir un objet si sublime.

M. Bertrandi eut bientôt de la réputation dans ce Lycée. L'étude de l'Anatomie devint pour lui une passion, & il ne cessa jamais d'en être dominé. Il ne se passoit presque point de jour qu'il ne fît des dissections : les heures de récréation étoient employées à anatomiser des animaux, ou quelque partie enlevée d'un sujet lorsqu'il pouvoit l'avoir à l'Hôpital.

Les Eleves qui se sont fait connoître par des talens particuliers, par une prudence peu commune & par de bonnes mœurs, ont des offices, qui sans leur attribuer de

16 E L O G E

rang ni d'autorité permanente, leur donnent des distinctions. M. Bertrandi, en moins de deux ans, devint Préfet de sa Faculté ; & ayant fait l'Eloge funebre *d'un Répétiteur de pratique* à la grande satisfaction de ses condisciples, sans attendre la nomination du protecteur du College, ils lui déférerent par acclamation l'Emploi du défunt, & le porterent comme en triomphe, dans la place où celui-ci avoit coutume de leur donner ses leçons.

Feu M. Caramelli, Directeur de la Faculté de Médecine au College des Provinces, qui n'avoit pas tardé à connoître le prix d'un tel Eleve, se l'attacha particulièrement. Les préparations anatomiques de M. Bertrandi

DE M. BERTRANDI. 17

Bertrandi lui ont fourni des matériaux pour plusieurs points intéressans de Physiologie qu'il avoit dessein d'éclaircir. Une Dissertation sçavante & ingénieuse sur l'usage de la rate, fruit de ce travail combiné, a fait beaucoup regretter M. Caramelli, qu'une mort prématurée a enlevé à la fleur de l'âge. Il avoit procuré à son ami, (c'est le nom qu'il donnoit au jeune Disciple,) l'emploi de Répétiteur pour l'Anatomie & les Institutions, aux Etudians en Médecine; en sorte qu'avec la simple qualité d'Eleve dans la Faculté de Chirurgie, on le jugea utile à celle de Médecine, par des talens & des exercices qui dans le fait lui donnoient la qualité de Maître.

B

Son ſçavoir en Anatomie ne ſe bornoit pas à une diſſection ſtérile. Formé par les principes de la Phyſique & des Mathématiques, il cherchoit à pénétrer dans les myſteres de la nature : il répétoit les expériences décrites par les plus habiles Anatomiftes ; il en imaginoit de nouvelles ; il vérifioit ſur le cadavre par les recherches les plus exactes tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit , & l'Anatomie comparée lui préſentoit des parallèles d'où il tiroit par analogie les conféquences les plus vraifemblables ſur le mécaniſme de nos parties , & ſur les loix qu'elles ſuivent dans leur action. Un Caméléon , mort à la ménagerie du Roi de Sar-

DE M. BERTRANDI. 19
daigne , lui fournit l'occasion de
faire connoître sa capacité dans la
Zootomie *. Il fit la dissection de
cet animal en présence & à la satis-
faction de S. A. R. Mgr. le Duc
DE SAVOYE , Prince né avec les plus
précieux dons de la nature, digne
héritier de la sagesse & de la valeur
de ses augustes Ancêtres , qui cul-
tive les Sciences par goût , & en est
par ses connoissances le Protecteur
le plus éclairé. Depuis cette épo-
que flatteuse , M. Bertrandi n'a pas
cessé d'être honoré de la bienveil-
lance de S. A. R.

Le premier Professeur d'Anato-
mie au College de Médecine , qui

* Dissection des Animaux.

réunissoit à la qualité de Président de sa Faculté, celle de Chef du Protomédicat, M. Bianchi, si connu par ses Ouvrages & par ses disputes avec M. Morgagni, rechercha l'amitié de M. Bertrandi, comme le seul homme capable de le seconder dans son projet de donner une Histoire complete des visceres du corps humain, & de retravailler principalement celle du foye, pour laquelle il avoit reçu tant de désagrémens de la part de son illustre adversaire. Chaque année à la clôture du College, il recevoit chez lui M. Bertrandi, qui y passoit les grandes vacances. Cette saison destinée au délassement des autres Etudiens, devenoit le temps de ses plus

fortes occupations : il l'employoit à faire ces belles préparations anatomiques dont le cabinet de M. Bianchi étoit orné , que les Sçavans mêmes venoient voir pour leur instruction , & les Connoisseurs , par curiosité. M. Bertrandi avoit travaillé avec le plus grand zele , parce qu'il satisfaisoit son goût particulier : mais lorsque M. Bianchi voulut se servir de ces matériaux contre M. Morgagni , & engager M. Bertrandi dans la dispute , l'intérêt de la vérité ne lui permit point de prendre un parti qu'elle ne favorisoit pas. M. Bianchi dont le dessein ne pouvoit avoir d'effet sans le secours d'un Adjoint si nécessaire , lui donna des marques de mécon-

tentement qui ne leur permirent plus de vivre ensemble. Le jeune homme ne passa pas pour un ingrat, si ce n'est peut-être dans l'esprit de celui qui se croyoit son bienfaiteur. On met souvent à un trop haut prix les services qu'on n'a rendus que par intérêt ; & l'on oublie trop aisément ceux qu'on a reçus.

Après cinq années d'études au College des Provinces , M. Bertrandi se présenta au mois de Février 1747, à l'Université pour y subir les examens prescrits , afin d'obtenir le grade de Maître en Chirurgie. Par un des statuts de ce College , « lorsque le temps de » prendre les degrés est venu , sui- » vant l'ordre dans lequel ils sont

DE M. BERTRANDI. 23
» établis à l'Université pour arriver
» au Doctorat, il n'est permis à au-
» cun Etudiant de s'adresser au Pré-
» sident de sa Faculté, qu'au para-
» vant il n'en ait obtenu du Protec-
» teur, la permission par écrit; afin
» qu'étant informé de la capacité du
» Postulant, on use de prudence
» pour ne pas exposer téméraire-
» ment aux risques des examens, &
» l'honneur de l'Etudiant, & celui
» de la Maison. » M. Bertrandi ob-
tint cette permission, & la réputa-
tion du College reçut un nouveau
lustre, par la distinction avec laquel-
le le jeune Eleve soutint ses ac-
tes. Ils ne sont pas aussi multipliés
qu'à Paris, mais ils servent peut-être
à éprouver plus véritablement la

B 4

capacité d'un Candidat. Ici le cours de la Licence est fort long; la distance entre les actes semble laisser le temps de s'instruire sur les différentes matieres qui en font le sujet. A Turin ils sont plus rapprochés; un Postulant doit, avant de se présenter, avoir acquis toutes les connoissances qui lui sont nécessaires: on subit les deux premiers examens à l'Université; le troisieme se fait à l'Hôpital, & a les démonstrations d'Anatomie pour objet; & le quatrieme dans le Théâtre anatomique attenant la grand-salle du College des Chirurgiens, au Palais de l'Université; l'on y pratique les opérations de Chirurgie. Ces quatre jours d'épreuves furent pour notre

Candidat des jours d'applaudissemens & de triomphe.

Sa place au College devoit alors être remplie par un successeur. Il reçut à cette occasion un témoignage d'estime dont il dut être flatté. Sa sortie auroit privé les autres Eleves d'un Répétiteur qu'ils aimoient, qui les forçoit au travail par son exemple, & par la clarté, l'érudition, la facilité & l'éloquence par laquelle on se rend maître des esprits : on le retint encore deux ans pour le bien commun. M. l'Abbé Melazzo, des Marquis de Riccaldon, Protecteur du College, & depuis Archevêque de Cagliari, Primat de Sardaigne & de Corse, qui honoroit M. Bertrandi

de son amitié, le pria d'ajouter à ses autres occupations, celle de répéter, dans des exercices extraordinaires, la Philosophie, la Géométrie & la Physique, à ceux des Etudiants qui desireroient prendre de nouvelles instructions sur ces matieres. Il étoit dès-lors consulté par les Médecins & les Chirurgiens les plus habiles, sur des préparations anatomiques, ou sur la solution de quelques questions de Physiologie & de Pathologie théorique. On nous a certifié que dans l'espace de 15 ans, il ne s'est presque point soutenu de Theses d'anatomie aux réceptions dans le College des Médecins, auxquelles M. Bertrandi n'ait eu la meilleure part.

DE M. BERTRANDI. 27

Il donna en 1748, un premier Essai de ses travaux en ce genre, par deux Dissertations, l'une sur le foye & l'autre sur l'œil : elles sont dédiées à son Eminence M. le Cardinal des Lances, grand Aumônier du Roi, par une Epître où M. Bertrandi le loue de son amour pour les Sciences, & de la protection qu'il accorde à tous les jeunes gens qui se distinguent. Ces Dissertations sont le fruit d'une étude profonde, d'une érudition éclairée & d'un travail assidu. L'Auteur a tout revu, tout vérifié sur la nature. M. de Haller en parle avantageusement dans son *Methodus studii Medici*. Au sujet du foye, il y a, dit-il, plusieurs choses en faveur de M. Bianchi

sur les conduits hépato-cystiques ; l'Auteur rejette les glandes de ce viscere , donne la description de ses ligamens , de ses vaisseaux , &c. Dans la Differtation sur l'œil , il décrit entre autres particularités le réseau des fibres de la cornée , les vaisseaux transparens qui vont de la choroïde à la rétine & au corps vitré , les veines lymphatiques qui reviennent du cryftallin , & la disposition des fibres qui forment ce corps transparent. Feu M. Zinn , Professeur de Gottingue , Auteur plus moderne d'un excellent Traité sur l'anatomie de l'œil , témoigne du regret de n'avoir pu consulter en original l'Ouvrage de M. Bertrandi ; il n'en avoit apparemment

que des notions superficielles d'après quelques extraits. M. de Haller indique la lecture de cette même Differtation, pour y voir des détails sur la cinquieme paire de nerfs du cerveau, après qu'on aura étudié la belle & curieuse description qu'a donnée de ce nerf, M. Meckell, sçavant Anatomiste de Berlin.

Le 27 Mars 1749, M. Bertrandi fut aggregé d'une voix unanime au College royal des Chirurgiens de Turin. Deux ans auparavant, il n'avoit obtenu que le droit d'exercer la Chirurgie, droit qui répond au degré connu sous le nom de Licence dans les autres Facultés. C'est pour un homme de l'Art, l'approbation légale, nécessaire dans l'or-

dre public pour garantir aux citoyens la capacité des personnes en qui il peut mettre sa confiance. L'aggrégation au College donne rang dans l'Université; l'on est de la Société devant laquelle on subit les examens, qui juge de l'habileté, qui fournit les Professeurs; enfin l'on est membre d'un Corps de Faculté; & les Chirurgiens non aggrégés, sont des particuliers isolés, comme les Docteurs Ubiquistes reçus dans les Facultés de Médecine de nos Provinces.

On imagine que le nouvel Aggrégé, avec la brillante réputation qu'il s'étoit faite, va devenir le Chirurgien le plus employé de Turin. Là, comme par-tout ailleurs, on

éprouve plus de difficultés à proportion de son mérite; personne ne pouvoit disputer à M. Bertrandi la supériorité dans l'Anatomie & dans la théorie de l'Art : il avoit été très-assidu aux Hôpitaux pendant plusieurs années; ainsi les connoissances pratiques ne lui manquoient point. Mais les Praticiens qui ont quelque crédit, en prévoient impatientement le partage ou la diminution : ils accablent les jeunes gens du poids de leur ancienneté. L'habitude de l'opinion est en leur faveur; les plus honnêtes, feignant de rendre justice au mérite naissant, lui desirent une maturité qui ne pourra être, disent-ils affectueusement, que l'effet de l'âge & de

l'expérience. Ces propos loin d'avoir été nuisibles à M. Bertrandi, ont plus contribué à sa fortune que toutes les peines qu'il avoit prises pour s'en rendre digne. Au commencement de l'année 1752, la place de Préparateur des démonstrations anatomiques à l'Université, devint vacante. M. le Chevalier Ofsorio, ce grand Ministre, qui de Page de VICTOR-AMÉDÉE étoit parvenu par un mérite éminent aux premières dignités de l'Etat, désigna au Roi M. Bertrandi pour cette place. Sa Majesté toujours mieux informée qu'on ne pourroit le penser, des talens de ses sujets, après un instant de réflexion, dit de son propre mouvement qu'Elle destinoit
Bertrandi

DE M. BERTRANDI. 33

Bertrandi à quelque chose de mieux. Il eut l'honneur d'être présenté à ce Monarque, qui lui proposa le voyage de Paris & de Londres, où il seroit défrayé & entretenu pendant trois ans, pour se perfectionner dans la pratique, en fréquentant les grands Hôpitaux de ces deux Capitales. M. Bertrandi, quoique pénétré de reconnoissance, parut se refuser aux bontés prévenantes de sa Majesté. Il prit la liberté d'exposer le mauvais état de la fortune de son pere, à la subsistance duquel le fruit de ses occupations dans le public étoit devenu nécessaire. *Ce n'est point-là un obstacle*, dit le Roi, *je fais une pension à votre Pere.* Ce trait de bienfaisance

C

en honorant celui qui en est l'objet, peint l'ame d'un grand Prince, d'un Roi bon, affable, Pere de ses Sujets, & dont la conservation est aussi précieuse à ses Peuples, que sa mémoire sera en vénération à la postérité.

Les sentimens d'amour & de la plus vive reconnoissance, ne pouvoient pas augmenter le zele & l'émulation de M. Bertrandi. Il arriva à Paris vers la fin du mois d'Avril 1752. M. le Marquis de St. Germain, Ambassadeur de Sardaigne, me le recommanda comme un Sujet auquel le Roi son Maître accordoit une protection particuliere : il voulut bien être mon Disciple. Je sentis, en le recevant chez moi, la difficulté d'être utile à un homme

DE M. BERTRANDI. 35
aussi instruit qu'il l'étoit. L'Anatomie, cette partie fondamentale qu'il possédoit si parfaitement, étant son étude favorite, il ne falloit que lui procurer les moyens de satisfaire son goût. M. Morand, à la recommandation de M. l'Ambassadeur, & pour m'obliger, lui accorda toute liberté dans l'Ecole anatomique de l'Hôtel Royal des Invalides. Ceux qui y ont fait leurs Cours pendant les Hyvers de 1752 & de 1753, se souviendront toujours de l'avantage qu'ils ont eu de le voir travailler, & du fruit qu'ils ont tiré de ses entretiens familiers, plus instructifs que des discours apprêtés, ordinairement faits plutôt pour la gloire du Maître que pour

l'utilité des Eleves.

Les Opérations de Chirurgie m'offroient un champ vaste, où je pus servir de guide à M. Bertrandi. Le talent des préparations Anatomiques ne donne point les qualités requises pour opérer avec dextérité. Les plus délicates, qu'on croiroit capables de former la main d'un Opérateur, exigent un travail assidu, minutieux, & plus de patience encore que d'adresse. On donne plusieurs heures à une dissection, & on l'ébauche à peine; tandis que l'Opération la plus longue, & qui demande une grande étendue de connoissances scientifiques, dure au plus quelques minutes. L'habileté nécessaire pour réunir les par-

DE M. BERTRANDI. 37
ties divisées, pour redonner à celles
qui sont déplacées leur conforma-
tion naturelle, &c, &c, ne peut
s'acquérir par l'habitude de diffé-
quer. M. Bertrandi sentit dès notre
premier exercice, tout ce qui lui
manquoit à cet égard.

Suivant l'opinion vulgaire qu'il
me cita, les Opérations doivent être
faites promptement, sûrement, &
agréablement. *Citò, tutò & jucundè.*
Il seroit difficile de découvrir com-
ment de ces trois conditions, on a
fait un axiome. C'est une fausse
maxime qu'on répète sans cesse,
en l'attribuant à *Celse*, qui n'en a
parlé que pour la combattre. *Asclé-
piade* en faisoit la regle de sa con-
duite dans l'exercice de la Méde-

cine interne. Il ne donnoit que des remèdes agréables, afin de ne pas rebuter ses malades; il prétendoit que ses cures étoient moins longues, plus assurées, & qu'il étoit du devoir de tout Médecin de se conformer à cette regle. *Asclepiades officium esse Medici dicit, ut tutò, ut celeriter, ut jucundè curet.* Il feroit à souhaiter, dit *Celse*, que cela pût se faire ainsi; mais il y a presque toujours du danger à se trop presser, & à trop ménager la délicatesse des malades. *Id votum est: sed ferè periculosa esse nimia & festinatio & voluptas solet.* Voilà ce que *Celse* oppose à *Asclepiade*, au commencement d'un Chapitre intitulé, *De la curation différente des fièvres.* Il n'y

DE M. BERTRANDI. 39
est point question des Opérations
de Chirurgie : & à ce sujet même,
Celse blâme expressément la célé-
rité. Il ne faut pas, dit-il, que le
Chirurgien se presse en opérant :
*non magis quàm res desiderat, prope-
ret.* Cette petite discussion sert à
m'attacher M. Bertrandi, en qui,
malgré ses lumières & ses talens,
j'ai trouvé constamment la docilité
qu'on ne rencontre pas toujours
dans ceux pour qui elle n'auroit
pas même le mérite d'être une
vertu.

Personne n'a fait un meilleur
usage de son temps. Le matin il fré-
quentoit les Hôpitaux ; à son retour
il mettoit par écrit ce qu'il avoit
observé : c'étoit la matière d'une

conférence avant & après le dîner. Le soir, nous consultations les Auteurs qui par leurs préceptes, ou par des observations particulieres, avoient le mieux écrit sur le sujet de notre dernier entretien. Tous les quinze jours, il destinoit une matinée à rendre visite à différentes personnes, pour qui il avoit eu des Lettres de recommandation. Tous lui ont fait l'accueil qu'il méritoit, & lui ont témoigné le plaisir qu'ils avoient de converser avec lui. Il cultivoit particulièrement MM. de Buffon & de Mayran, feu MM. Winslow & de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences, & feu M. Verdier, Professeur & Démonstrateur Royal d'Anatomie aux

DE M. BERTRANDI. 41
Ecoles de Chirurgie, dont l'amitié
étoit payé du plus tendre retour.
Il écrivoit régulièrement à quel-
ques Sçavans d'Italie, à qui il fai-
soit part des nouveautés concer-
nant les Sciences & la Littérature.
M. le Marquis de St. Germain,
pour qui les découvertes utiles
& agréables avoient beaucoup d'at-
traits, aimoit à se délasser de ses
profondes méditations sur la Poli-
tique, en s'entretenant avec M. Ber-
trandi des différentes matieres qui
étoient l'objet de sa correspon-
dance. J'ai quelquefois eu l'honneur
d'être admis à ces conversations,
où ce Seigneur aimable par son af-
fabilité, ne brilloit pas moins par
l'étendue & la variété de ses con-

noissances , que par un goût sûr & un discernement exquis.

Avant son voyage en Angleterre , M. Bertrandi desira le titre d'Associé de l'Académie Royale de Chirurgie. Il nous lut , le 25 Octobre 1753 , une Dissertation Latine sur l'Hydrocèle , qui a été reçue avec éloge , & qu'on a jugé digne d'être publiée dans le troisieme Tome de nos Mémoires. Le 16 Mai 1754 , il présenta un autre Mémoire Latin sur les abscess du foye qui se forment à l'occasion des playes de tête : cet écrit qui a eu pareillement l'approbation de la Compagnie , a été imprimé dans le même Recueil. Le jour que les Commissaires , chargés de l'examen

DE M. BERTRANDI. 43
de ce dernier Ouvrage, en firent
leur rapport à l'Académie, on ac-
corda d'une voix unanime à l'au-
teur le titre d'Associé; ce fut le 30
de Mai: & le 11 Juillet, on lui
remit une Lettre de M. le comte
d'Argenson, Ministre & Secrétaire
d'Etat, qui avoit l'Académie dans
son département; par laquelle il
apprenoit que le Roi avoit confirmé
sa nomination.

Peu de jours après il partit pour
Londres, où il fut Pensionnaire de
M. Bromfeilds, Chirurgien de la
Cour & Praticien des plus em-
ployés. Il y resta moins d'un an,
dans les mêmes occupations qu'à
Paris, où il revint & demeura jus-
qu'au milieu de l'année 1755. Pen-

dant ce dernier séjour , il fréquenta assiduellement les assemblées de l'Académie ; il y fut chargé de différens rapports , dans lesquels il donna des preuves de son sçavoir , & particulièrement de sa sagacité dans la discussion des faits.

De retour à Turin , après trois ans d'absence , tous les Emplois qui auroient pu lui convenir étoient remplis. La qualité d'Associé de l'Académie de Chirurgie de Paris , fut un des motifs qui détermina le Roi à créer pour lui une place , avec des honoraires suffisans pour son entretien. Le Brevet est du cinq Septembre 1755 , & est conçu en ces termes. « Les informations que Nous » avons reçues de l'habileté parti-

DE M. BERTRANDI. 45

» culiere & de la vertu d'Ambroise-
» Bertrandi, Membre du College
» de Chirurgie, sont si remarqua-
» bles, même par les preuves qu'il
» en a données en Pays étrangers,
» que voulant lui faciliter de plus
» en plus les moyens de s'exercer
» & de se faire connoître fort inf-
» truit dans les matieres Anatomic-
» ques & Chirurgicales, Nous Nous
» sommes disposés à l'établir Profes-
» seur extraordinaire en Chirurgie
» dans notre Université ; & nous
» sommes persuadés qu'il sçaura se
» concilier notre satisfaction & cel-
» le du public. »

Pour donner un exercice à ce
nouvel Emploi, on chargea M. Ber-
trandi du soin de diriger les Etu-

dians dans les dissections anatomiques ; & n'y ayant pas de lieu convenable à cette Ecole pratique, il obtint des Réformateurs des Etudes, qui font les Chefs de l'Université & qui en composent le Tribunal, la construction d'une Salle d'Anatomie, dans la grande Cour de l'Hôpital St. Jean des Incurables ; & elle fut bâtie sur ses desseins.

Quoiqu'il eut des raisons pour se flatter de l'estime & même, autant qu'il est possible, de l'amitié de tous les membres de la Faculté de Médecine, avec lesquels il vivoit parfaitement bien ; il se présenta une occasion où il connut que l'esprit du Corps est différent de celui des particuliers. Le Professeur

DE M. BERTRANDI. 47
d'Anatomie de cette Faculté (*), se trouva, par indisposition, hors d'état de faire ses Leçons Latines aux jeunes Médecins, sur le cadavre d'un justicié que le Sénat accorde tous les ans à jour nommé, pour le Théâtre anatomique de l'Université. Le vœu général appelloit M. Bertrandi pour suppléer le Professeur malade, & il fut en effet désigné pour en remplir les fonctions par *interim*. Dès qu'on en fut informé, la Faculté de Médecine se souleva contre lui. On faisoit son éloge en s'expliquant sur l'inhabileté qu'on lui opposoit; elle ne portoit pas sur ses talens, mais sur ce qu'il n'avoit pas le Grade de Docteur dans cette

(*) Le Docteur Brun, Membre de la Société Royale de Londres.

Faculté. Les Supérieurs crurent que la morgue des Maîtres ne devoit pas contrebalancer l'avantage des Etudiants : on sacrifia la chimere de la préséance, au bien réel qui pouvoit résulter des leçons faites par l'homme le plus instruit. M. Bertrandi eut un concours prodigieux d'Auditeurs, qui lui marquerent leur satisfaction par les plus grands applaudissemens.

Le Roi lui accorda deux Brevets différens dattés du même jour, 15 de Mars 1758. Par le premier, il étoit nommé Premier Professeur de pratique de Chirurgie dans l'Université, à la place vacante par la retraite de M. Loteri, devenu jubilé. Il étoit Correspondant de notre Académie. Dès le lendemain, M.
Bertrandi

Bertrandi continua les Leçons commencées par son Prédécesseur. Les Eleves furent agréablement surpris du changement, trouvant dans leur nouveau Maître une si grande étendue de connoissances sur la même matiere, avec la clarté & la précision si nécessaires à la solide instruction. Nous remarquerons ici que la Qualité de Professeur donne un rang distingué à Turin. Ceux qui ont ce Titre dans les différentes Facultés, forment ensemble le premier Corps de l'Université; il précède les Facultés respectives dans les Cérémonies publiques; & est admis dans les Fonctions solennelles de la Cour. Les Professeurs de Chirurgie marchent entre

D

les Professeurs de Médecine, & ceux de Philosophie, de Mathématiques & d'Eloquence qui font de la Faculté des Arts.

† Par le second Brevet le Roi s'attachoit particulièrement M. Bertrandi en qualité de Chirurgien de sa Personne. C'est le plus haut degré d'honneur auquel un homme de notre état puisse aspirer. Sensible comme il le devoit à cette marque de la confiance de son Maître, il forma des vœux pour que cette Place fût toujours sans occupation.

Celle que lui procuroit sa Chaire, ne parut pas suffire à son zele; excité par le desir d'être utile aux pauvres & aux Eleves, il obtint du Roi que

DE M. BERTRANDI. SI
sans diminuer les appointemens du
Chirurgien en Chef de l'Hôpital
St. Jean, il le soulageroit gratuite-
ment d'une partie de ses travaux,
en prenant le soin de la moitié des
malades. Il a eu par-là les occasions
de faire des cures surprenantes, qui
prouvoient chaque jour, au grand
avantage du public, l'étendue de
ses lumieres & toute son habileté.
Il devint, pour ainsi dire, l'Oracle
de la Chirurgie. Sa réputation ne se
bornoit pas à la ville de Turin; on
le consultoit de toutes les Provin-
ces; & l'on venoit à la Capitale pour
recevoir ses avis, ou se mettre en-
tièrement sous sa direction. Sa Place
de Professeur extraordinaire n'a pas
été supprimée. Il a obtenu que celui

qui le remplaceroit, feroit à l'Hôpital St. Jean les Cours d'Anatomie, d'Opérations & de Bandages, & exerceroit les Candidats en Chirurgie qui se préparent à devenir Membres du College. M. Bertrandi avoit proposé au Roi la formation d'une Ecole vétérinaire : c'est sur sa présentation, que S. M. a envoyé M. Brugnoni à Lyon pour étudier dans l'Ecole de M. Bourgelat (*). Il y a justifié le choix de M. Bertrandi, en remportant des prix par lesquels on excite l'émulation dans cette Ecole, établie sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat, pour l'utilité publique & l'honneur de la Nation.

(*) L'Université de Sassari, nouvellement ré-

DE M. BERTRANDI. 53

Une Société particulière de Sçavans établie à Turin, donna en 1759, le premier Volume de ses Mémoires, sous le Titre de *Miscellanea Philosophico-Mathematica Societatis privatae Taurinensis*. On a inferé dans ce Recueil, des observations de M. Bertrandi sur le corps glanduleux des ovaires ; sur l'état de l'uterus dans la grossesse, & sur le placenta. Cette Société est devenue Académie Royale des Sciences, par la protection que le Souverain lui a accordée.

Entre autres Ouvrages que M. Bertrandi a publiés, on remarque un Traité de la structure & de l'usage des glandes, & un Traité de la structure & de l'usage des vaisseaux. M. Bertrandi est actuellement Professeur d'Anatomie & de Chirurgie pratique M. Olivier, que le Roi de Sardaigne a nommé à cette Place, d'après le rapport avantageux de M. Bertrandi, qui l'estimoit comme l'un de ses meilleurs Eleves.

D 3

Bertrand vouloit donner au public, il se préparoit sur-tout à faire une Anatomie géométrique, où il auroit corrigé & perfectionné tout ce que Borelli a écrit sur cette matiere dans le *Traité de motu animalium*. C'étoit le fujet auquel il travailloit avec le plus de soins & d'ardeur : il se plaifoit dans l'idée de pouvoir laisser un nom par ce Livre ; ce n'auroit pas été une production précoce, il comptoit y sacrifier la plus grande partie de sa vie.

Le besoin des Etudians le porta en 1763, à faire imprimer un *Traité d'Opérations* en langue Italienne, en deux petits Volumes in-8°. que quelqu'un traduit actuellement en François. Cet Ouvrage estimé, est

DE M. BERTRANDI. 55
dédié au Roi DE SARDAIGNE par une
Epître, où l'Auteur expose d'une
maniere simple, noble & touchante
tous les bienfaits qu'il a reçus de sa
Majesté. Ce Traité suppose des le-
çons préliminaires sur les Maladies
Chirurgicales ; tous les Ouvrages
élémentaires ne peuvent guere avoir
d'autre mérite, que celui d'une
compilation abrégée & judicieuse,
qui par l'avancement des Arts & des
Sciences doit nécessairement être
susceptible de corrections, de ré-
formes & d'augmentations. Il seroit
à desirer, pour le bien de l'humanité,
que la Chirurgie se perfectionnât
au point que tous les dix ans nous
pussions trouver à corriger les Li-
vres que nous aurions estimés com-

D 4

me parfaits & excellens : ce feroit une preuve bien certaine du progrès de notre Art , & c'est le but de notre Institution.

Les jeunes Gens en qui M. Bertrandi reconnoissoit des dispositions naturelles & de l'amour pour le travail , étoient furs d'un accueil favorable & d'être aidés dans le desir de s'avancer : c'est dans cette vûe qu'il a conseillé à M. *Ubezio* jeune Chirurgien de Turin , un séjour à Paris, où depuis plusieurs années il répond , par son application , à la bonne idée que son Maître avoit eue de lui. Il m'a procuré , par la voie de M. le Comte d'Orbassan des Ursins , l'ami de M. Bertrandi & l'admirateur de ses talens , les faits

DE M. BERTRANDI. 57
qui ont servi à composer cet Eloge.

M. Bertrandi avoit la physionomie spirituelle ; il étoit d'une petite taille & d'une assez foible complexion. L'amour de la perfection le soutenoit dans ses travaux. Une santé chancelante depuis quelques années ne diminuoit rien de son application. Né tempérant & fort sobre, il crut trouver dans l'usage du vin, un cordial & un antiseptique nécessaire contre l'effet des vapeurs morbifiques de l'Hôpital, & des exhalaisons cadavéreuses auxquelles il s'exposoit continuellement. Ce qui n'auroit été qu'un usage assez modéré pour un autre, lui devint nuisible. Au mois d'Octobre 1764, il fut attaqué d'un embarras dans les

poumons, qui lui occasionnoit, par intervalles, une grande difficulté de respirer. Au mois de Février 1765, il s'aperçut des premiers symptomes d'hydropisie par l'enflure œdémateuse des extrémités inférieures. Les remedes variés produisoient d'abord quelque bon effet, sur-tout en procurant le cours des urines. Au mois de Septembre, on lui tira du bas-ventre par l'opération de la paracentese, vingt-quatre livres d'eau; il en reçut un grand soulagement, qui lui permit d'aller prendre l'air de la campagne pendant un mois, au Château Royal de Montcallier. Il revint chez lui, & quelques jours après, on lui fit une seconde fois la ponction. Ses crachats devinrent

DE M. BERTRANDI. 59

purulens, l'enflure extraordinaire des jambes détermina à y faire des scarifications : il avoit prévu qu'elles seroient suivies de gangrene; ce qui arriva en effet en huit jours. Il mourut le 6 Décembre à deux heures du matin, au commencement de sa quarante-troisième année; en pleine connoissance & avec les sentimens Chrétiens de la plus parfaite résignation à la volonté du Souverain Maître.

Un instant avant sa fin, il pria son Directeur de conscience d'aller aux pieds du Roi, le remercier de sa part de tous les bienfaits qu'il en avoit reçus, & dire à Sa Majesté, que le dernier souhait qu'il osoit former en mourant, étoit pour la conser-

vation de sa personne sacrée , à laquelle il auroit été trop heureux de pouvoir faire le sacrifice de sa vie. Le Directeur eut audience du Roi à sept heures du matin. Sa Majesté qui regardoit M. Bertrandi comme son Ouvrage , & qui l'aimoit avec une bonté paternelle, dit en propres termes. . . J'ai perdu un habile homme qui m'avoit bien servi ; il a fait honneur à moi , à ma Nation , & il a beaucoup éclairé ceux de sa Faculté. Monseigneur le Duc DE SAVOYE, a marqué son regret par l'éloge le plus flatteur pour la mémoire du défunt. . . J'ai toujours connu en lui le langage de la vérité & du sçavoir. Ce sont les expressions mêmes de Son Altesse Royale.

DE M. BERTRANDI. 61

Dans tout le cours de sa maladie, M. Bertrandi avoit eu à ses ordres un carrosse à la livrée du Roi, ce qui est une distinction remarquable dans ce Pays.

Sa Bibliotheque étoit assez considérable, & composée de Livres choisis dans tous les genres. Le Roi en a donné le prix aux héritiers, & en a augmenté la Bibliotheque de l'Université.

Tous les Ordres de l'Etat ont pris part à la perte de M. Bertrandi. Ils ont senti vivement quelles seroient les suites de la privation d'un aussi habile homme, dont on devoit espérer de plus longs services. Il avoit plusieurs projets pour la perfection & l'illustration de la Chirurgie, tous

conçus dans les grandes vûes de l'utilité publique.

Il a vécu célibataire , & n'a eu de passion que celle de l'étude. Il étoit bon ami , vrai , franc , droit , honnête , généreux & désintéressé. Il s'est élevé quelques doutes sur cette dernière qualité. Le désintéressement est une vertu bienfaisante qui annoblit nos travaux. Le plaisir d'avoir été utile , est sans doute , la plus grande satisfaction d'une belle ame. Mais ce premier sentiment n'empêcha pas M. Bertrandi de voir l'ingratitude de ceux qui paroissent oublier ses services. Toujours prêt à secourir les pauvres , il ne dissimuloit point aux riches qu'ils devoient reconnoître plus libéralement ses

DE M. BERTRANDI. 63
soins. On ne doit pas lui en faire
un reproche : la haine du vice s'al-
lie naturellement avec l'amour de
la vertu.

F I N.

APPROBATION *du Censeur Royal.*

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Vice-
Chancelier, *l'éloge Historique de M. Bertrandi*,
& je crois qu'on peut en permettre la réimpres-
sion. A Paris, ce 11 Juillet 1767.

signé MARIN.